

Le lieu : Saint-André-des-Arts (Côte d'Opale)

Situé sur la Côte d'Opale, à 30mn du Touquet, 45mn d'Arras et 2h30 de Paris, le Saint-André-des-Arts est un lieu d'échange et d'exposition permanente dédié à l'art.

Au cœur du parc d'une ancienne abbaye, ce lieu convivial et agréable ouvert depuis 2 ans et dirigé par Emmanuel Dufour, accueille concerts, expositions et stages de musique.



Accès

Le Saint-André-des-Arts, situé au lieu dit Saint-André-au-Bois à Gouy Saint-André (62870) est accessible par le train depuis Paris par la liaison Paris/Hesdin, gare où nous pourrons venir vous chercher.

En voiture depuis Paris, A16, sortie 25 (Berck-Montreuil-Merlimont), direction Arras (D939) prendre la 2^{ème} sortie Gouy St André, sur la D138 faire 2km (Saint André est un lieu dit, ne pas aller dans le village de Gouy Saint André).

coordonnées GPS : 50°22'47.40"N 1°55'25.79"



tél : 03.21.05.72.14

<http://www.lesaintandredesarts.com>

Contacts :

Virginie Capizzi (professeur de chant) :

tél : 06.82.69.27.85

mail : virginie.capizzi@laposte.net

site : www.virginiicapizzi.com

Paul Anquez (professeur de piano et chef de chœur) :

tél : 06.62.28.52.06

mail : paul.anquez@gmail.com

site : www.paulanquez.free.fr

Emmanuel Dufour (Intendance), Saint-André-des-Arts :

tél : 03.21.05.72.14

mail : emmanueldufour@lesaintandredesarts.com

site : www.lesaintandredesarts.com

STAGE de CHANT et PIANO JAZZ sur la Côte d'Opale

du lundi 22 août 2011 14h
au samedi 27 août 2011 11h
au Saint-André-des-Arts (Côte d'Opale, Pas de Calais)

animé par Virginie Capizzi (chant)
et Paul Anquez (piano)



Sur un répertoire de standards jazz élargi aux chants du monde, au blues ou au gospel, Paul et Virginie vous proposent d'accompagner la pratique du chant et de l'improvisation par la découverte ou l'approfondissement du piano jazz, de l'harmonie et de la théorie.

Niveau chant: intermédiaire
Niveau piano : de débutant à avancé

Organisé par Virginie Capizzi et Paul Anquez
en partenariat avec
Emmanuel Dufour et Le Saint-André-des-Arts

Programme du Stage

Déroulement du stage :

Le stage débute le lundi 22 août par l'accueil des stagiaires à 14h et se termine le samedi 27 août après le petit-déjeuner et un bilan. Le concert public aura lieu le vendredi 27 août à 20h30.

Au programme :

- chant collectif et individuel (polyphonies, tutti, solos, tech. voc.)
- piano jazz, réaliser des grilles d'accords et apprendre à s'accompagner : initiation ou approfondissement (individuel)
- improvisation, jeux de rythmes
- harmonie et théorie adaptées aux demandes et niveaux
- séances d'écoute collective commentées
- piano et clavier à disposition le soir pour entraînement
- concert de fin de stage en public le vendredi soir

Chaque stagiaire aura chaque jour : 1 cours ind. de piano de 30mn, 1 cours ind. de chant de 30mn, 2h de chant collectif, 1h30 d'atelier chant pour travailler les morceaux individuels, 30mn de training corporel et vocal et des activités en veillée.

Journée type :

- 8h30 : *petit déjeuner au St-André-des-Arts*
- 9h30 à 10h : respiration, training corporel et vocal
- 10h-11h : chant collectif
- 11h-12h30 : cours individuels en alternance : chant et tech. voc. avec Virginie (30mn) et piano avec Paul (30mn)
- 12h30 : *déjeuner au St-André-des-Arts*
- 14h-15h30 : cours individuels en alternance
- 15h30-16h30 : séance collective (chant, circle songs, jeux de rythme, impro, théorie...)
- 16h30-17h : *pause et goûter*
- 17h-18h30 : atelier chant travail des morceaux individuels accompagnés par Paul au piano
- 18h30-20h : si besoin, en fonction du nombre de stagiaires, cours individuels en alternance
- 20h : *dîner au St-André-des-Arts (sf jeudi soir, dîner libre)*
- 21h-22h30 : écoutes commentées, entraînement chant et piano, film/docu sur le jazz, écriture de chanson ou soirée libre...

Lieu : Le Saint-André-des-Arts, 62870 Gouy St-André

Coût : 520€ (frais pédago + repas sauf 1 dîner libre+ hébergement en gîte)
440€ (frais pédago +repas sauf 1 dîner)

Important : Prévoir un enregistreur, une tenue confortable pour les séances de chant et une tenue pour le concert.

Inscriptions :

L'effectif des stagiaires est limité à 12 personnes Voir les modalités d'inscription sur le bulletin joint

Les intervenants



Virginie Capizzi, chant. Auteur-compositeur-interprète, Virginie Capizzi commence son parcours musical par le piano classique. Formée au piano jazz par Olivier Léger et Richard Turegano, elle obtient son CFEM en juin 2009. Parallèlement, elle entame en 2002 une formation de jazz vocal à l'ARIAM Ile-de-France auprès de Daniella Barda et Laurence Saltiel, puis à la Bill Evans Piano Academy (Paris) où elle suit les cours d'improvisation de Sara Lazarus. En 2006, elle monte le *Virginie Capizzi 4tet* autour de ses compositions en français. Depuis 2004, elle se produit régulièrement au sein de diverses formations, du duo au big band, dans les clubs parisiens (Sunsides, Paris-Prague Jazz Club, Swan Bar...) et dans des festivals (Jazzin' Cheverny, Versailles Jazz Festival, Enghien Jazz Festival...). Menant de front plusieurs projets (*Drôles de Zanimaux*, chanson jazzy pour enfants, *En toute simplicité*, hommage à Boris Vian), elle enregistre en 2010 son 1er album en 4tet, « TITYRE », sorti en 2011. Elle enseigne le jazz depuis 2006.



Paul Anquez, piano. Pianiste formé notamment auprès d'Emil Spanyi, Manuel Rocheman et Benjamin Mousay, Paul Anquez se perfectionne aujourd'hui au CNSM de Paris au côté de Pierre de Bethman, Ricardo Del Fra et Glenn Ferris. Passionné par la composition et l'arrangement, il participe à de nombreux projets originaux, à l'image du Quinzetêtes Orchestra qu'il co-fonde avec trois autres jazzmen, ou de sa propre formation, groupe atypique réunissant un quintet de jazz et un quatuor à cordes. Actif sur la scène jazz parisienne, Paul Anquez a joué avec Magic Malik, Didier Lockwood, Manu Katché, Eric Le Lann, etc. Après avoir remporté plusieurs prix et concours nationaux (Versailles Jazz Festival, Concours Jazz à Vannes, Trophées du Sunside), il est sélectionné en 2010 au Concours National de Jazz de la Défense. Pédagogue ouvert, Paul Anquez enseigne le piano, dirige un chœur de jazz et anime des stages et des conférences.

Hébergement et repas

Les stagiaires ayant opté pour le stage avec hébergement (formule à 520€) seront logés au Gîte de Beaurainville, situé à une dizaine de minutes du Saint-André-des-Arts en voiture. Nous nous arrangerons pour les transferts matin et soir.

<http://gitelajumel.free.fr/>

Pour les personnes ayant choisi le stage sans hébergement, des solutions en gîte ou chambre d'hôte existent dans les environs. Emmanuel Dufour pourra vous renseigner. Il est aussi possible de camper dans le parc du Saint-André-des-Arts gratuitement.

Sur place au Saint-André-des-Arts, Jean-Sébastien, le cuisinier, nous prépare chaque jour de bons petits plats !

Bulletin d'inscription

Stage de chant et piano jazz – 22-27 août 2011

L'effectif des stagiaires est limité à 12 personnes.

Un règlement de 150€ d'arrhes est exigé pour la réservation.¹

**Les chèques doivent être établis à l'ordre de :
l'Association Le Saint-André-des-Arts.**

Date limite d'inscription : 30 juin 2011

Inscription par envoi postal du bulletin et des arrhes à :
Association Le Saint-André-des-Arts, Saint André au Bois, 62870
Gouy Saint-André

Nom :

Prénom :

Date Nais. :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

Téléphone :

Expérience chant/instrument :

Formule choisie : ☐ 520€ (frais pédagogiques, repas sauf un repas libre et hébergement)

☐ 440€ (frais pédagogiques et repas sauf un repas libre)

☐ Je m'inscris au stage « Chant et piano jazz » animé par Virginie Capizzi et Paul Anquez qui se tiendra du 22 au 27 août 2011 au St-André-des-Arts à Gouy St-André. J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription. Je joins mon chèque d'arrhes de 150€ à l'ordre de l'Association Le Saint-André-des-Arts.

Signature :

¹ Toute inscription est définitive. En cas d'annulation de la part du stagiaire moins de 1 mois avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'effectif trop faible ; les arrhes seront alors remboursées.